

L'URGENCE DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

Les conseillers municipaux d'opposition, emmenés par le groupe Unis pour Mions, avaient contesté l'adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal en décembre 2020 qui réduisait de manière outrancière leur droit d'expression.

Balayées en conseil municipal (en dépit des amendements constructifs déposés en séance), puis raillées ensuite sur les réseaux sociaux, les oppositions miolandes ont été contraintes de faire appel au Tribunal Administratif de Lyon pour défendre leurs droits. Un an plus tard, ce dernier annulait définitivement deux articles et appelait la municipalité à rédiger un nouveau Règlement Intérieur.

Cette affaire se montrait ainsi révélatrice du mode de gouvernance adopté par la majorité, vertical et centralisé, dont les exemples ont afflué durant l'année qui s'est écoulée.

De nombreux miolands et miolandes se sont en effet rassemblés ces derniers mois pour défendre une certaine vision de la qualité de vie et du bien-être dans notre commune. En faveur d'infrastructures pour les jeunes ou contre le projet d'implémentation d'une antenne 5G mal pensée, ces collectifs ont abouti à des propositions de travail concrètes. Ils témoignaient par là du dynamisme de la commune et, de manière générale, de l'intelligence collective qui peut naître des échanges entre concitoyens.

Malheureusement, la majorité municipale s'est faite la sourde oreille à ces initiatives de bonne foi en les accusant d'illégitimité ou de récupération politique. Triste argumentaire... Alors même que la désescalade des conflits avec les acteurs locaux doit devenir une

COMMUNIQUÉ

03 janvier 2022

priorité ! Les sujets importants qu'ils soulèvent devraient au contraire être écoutés avec attention et débattus dans les commissions municipales adéquates.

L'année 2022 sera en effet riche en défis pour Mions : la crise sanitaire risque de se poursuivre durant de nombreux mois, tandis que l'organisation des transports, en lien avec la Métropole et la Région, apparaît comme une question centrale face à l'urgence climatique. Répondre à ces enjeux nécessite de rassembler et soutenir les acteurs locaux, dont le tissu associatif de proximité est un fier représentant dans notre commune.

Unis pour Mions est ainsi le groupe défendant la « gouvernance partagée » comme principe angulaire de l'action politique : notre volonté ferme est de développer des relations de coopération à l'échelle locale, par-delà les désaccords politiques et humains. Cet engagement que nous avons pris, nous le poursuivrons sans faiblir durant cette nouvelle année de mandat, pour défendre une gestion communale véritablement démocrate, citoyenne et écologiste.

Rejoignez-nous !

Unis pour Mions